

Production de GES suivant les revenus (2)

Chronique du 27 avril 2023

L'on est habitué à ce que la **production nationale** de GES soit rapportée au nombre d'habitants, ce qui donne présentement 9,4 tonnes par habitant et par année au Québec. Déjà, lors d'une première chronique (14 janvier 2021), j'avais été en mesure d'établir une répartition géographique éclairant le sujet **sous l'angle de la centralité** :

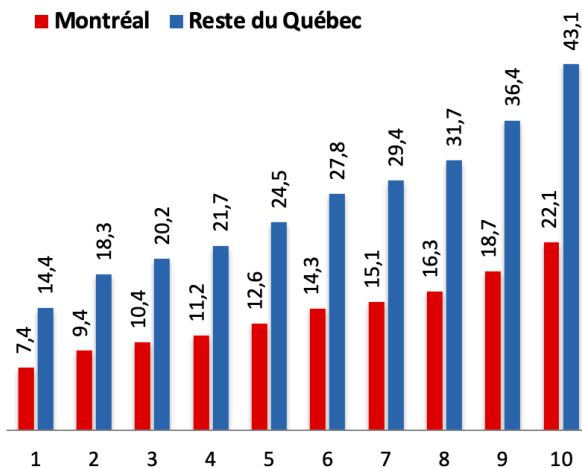
- 5,4 tonnes par habitant sur l'île de Montréal, production elle-même répartie en :
 - 3,5 tonnes par habitant dans les quartiers centraux de Montréal ;
 - Contre plutôt 7,5 tonnes aux deux extrémités de l'île.
- 10,5 tonnes par habitant dans le reste du Québec.

Malgré le caractère approximatif de ces chiffres, il est indéniable que la centralité relative, qui correspond aux divers types d'environnement bâti et d'habitudes de mobilité, entraîne des différences significatives en termes de production de GES.

Quelques semaines plus tard (chronique du 23 février 2021), j'ai déniché une étude française portant sur la production de GES **sous l'angle des revenus**. Cette étude n'était pas facile à interpréter puisqu'elle montrait que l'on peut être riche et produire peu de GES, et vice-versa. Je m'en étais tout de même servi pour procéder à une première approximation concluant que :

- Les ménages les plus fortunés (décile 10) produisent **3 fois plus** de GES que les moins fortunés (décile 1) ;
- Aux extrêmes, les ménages les plus fortunés du reste du Québec produisent **6 fois plus** de GES que les moins fortunés de Montréal.

Production de GES par ménage, suivant les déciles de revenus



Adaptation de Maillet 2020. Voir chronique du 23 février 2021.

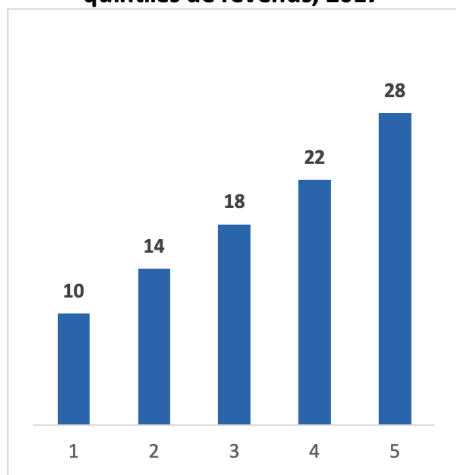
Il y a deux ans, je m'étais désolé qu'aucune étude québécoise n'ait encore été réalisée sur le sujet. C'est désormais chose faite. En effet, l'économiste **Geoffroy Boucher**, de l'*Observatoire québécois des inégalités*, vient tout juste de publier *L'empreinte carbone des ménages québécois selon le revenu* (Étude Boucher).

Voyons voir si mes approximations d'il y a deux ans étaient crédibles.

L'étude Boucher

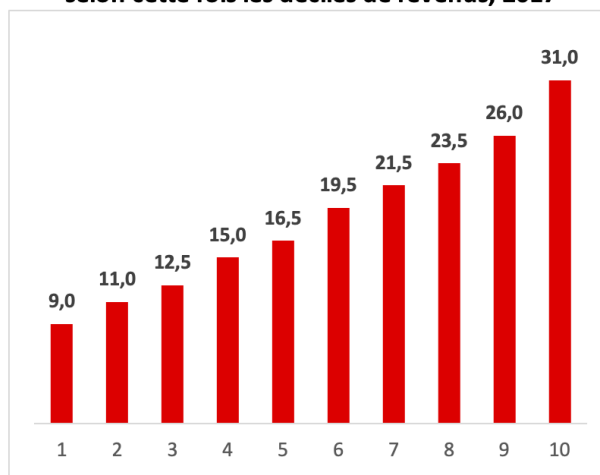
Le premier tableau ci-après présente les résultats de l'étude Boucher. Cet auteur procède toutefois par **quintiles de revenus**, plutôt que par **déciles**, n'indiquant que la valeur du décile 10 (ménages les plus fortunés). La progression des émissions de GES étant relativement constante d'un quintile à l'autre, je me suis permis de traduire ses résultats sous forme de déciles.

Étude Boucher, tonnes de GES produits, par ménage, selon les quintiles de revenus, 2017



Source : voir texte

Mon adaptation approximative de l'étude Boucher : tonnes de GES produits, par ménage, selon cette fois les déciles de revenus, 2017



Note : les 31 tonnes du décile 10 sont données par Boucher.

En 2021, j'arrivais à un rapport de 1 à 3 entre les déciles 1 et 10. L'étude Boucher produit plutôt un rapport de 1 à 3,5. Conclusion : je n'ai pas à rougir de mes premières approximations d'il y a tout juste 2 ans.

Signalons par ailleurs que l'étude Boucher s'intéresse également aux fameux 1 % des ménages les plus fortunés... lesquels auraient en moyenne une production annuelle de GES de pas moins de **44 tonnes**. 1 % des ménages québécois, cela fait tout de même 40 000 ménages.

Le World Inequality Report 2022 de Thomas Piketty

Production de GES par habitant en Amérique du Nord suivant les revenus
(tonnes de GES, année 2019)

Ensemble de la population		21
10 % les plus fortunés	1 sur 10	31
1 % les plus fortunés	1 sur 100	110
0,1 % les plus fortunés	1 sur 1 000	467
0,01% les plus fortunés	1 sur 10 000	2 531

Source : World Inequality Report 2022, Piketty et al.

Poussons le bouchon plus loin. Selon le *World Inequality Report*, la production de GES en Amérique du Nord – États-Unis et Canada – devient proprement stupéfiante quand on s'élève jusqu'aux plus hauts revenus... jusqu'à atteindre plus de 2 500 tonnes par année au sommet de l'échelle des revenus. On parle ici d'environ 37 000 personnes, dont 800 au Québec.

Attention : il s'agit ici de personnes, pas de ménages :

- Ce qui fait 16 000 ménages en Amérique du Nord, tout au plus 400 au Québec;
- Mais alors, il faut multiplier la production de GES par deux, ce qui la fait passer à plus de 5 000 tonnes par ménage et par année.

On atteint ici la démesure de multiples propriétés luxueuses dans plusieurs pays, de collections d'automobiles, de déplacements en hélicoptères et jets privés¹, et quoi encore !

Commentaires

Vous devez vous demander pourquoi j'accorde tant d'importance à cette question de la production de GES :

- D'abord sous l'angle de la **centralité**;
- Ensuite sous celui des **revenus**;
- Enfin, ce qui reste à faire, sous les **angles croisés de la centralité et des revenus**.

Tout le monde connaît les slogans *Chaque petit geste compte pour l'environnement*, ou *L'environnement, c'est l'affaire de tout le monde*, et *tutti quanti*. Chaque fois que l'on met la main sur un test d'évaluation de sa performance environnementale personnelle, cela finit inmanquablement par une série de remontrances : vous produisez trop de GES, vous mangez trop de viande, ne laissez pas l'eau couler quand vous vous brossez les dents, mettez votre thermostat à 19° et portez un chandail..

Je ne vois là que prêchi-prêchait et moraline visant à culpabiliser tout le monde, incluant les ménages à faibles revenus vivant à 5 ou 6 dans un 4 ½ à Pointe-Saint-Charles, Parc-Extension ou Montréal-Nord.

En même temps, ces prêchi-prêchait et moraline passent sous silence une double réalité :

- D'une part, une partie disproportionnée de nos problèmes environnementaux, notamment en ce qui concerne la production de GES, est imputable à certaines franges bien particulières de la population;
- Alors même, d'autre part, que le mode de vie de ces franges de population, considéré enviable, est hyper-valorisé à la fois dans les productions culturelles et dans l'économie.

Mon message principal est finalement tout simple : *Lâchez-nous les baskets et appliquez donc à sa pleine valeur le principe du pollueur-payeur à ceux qui le justifient.*

¹ Le site privatefly.fr dénombre 15 860 jets privés dans le monde... dont 12 051 aux seuls États-Unis.